

# BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

## EDITO

### “ L’horreur qui nous prend au visage ”<sup>1</sup>

Le jeudi 13 janvier 2005 est une date importante dans l’histoire du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), sis à Arusha et chargé de juger les responsables du génocide de 1994. Pour la première fois, un témoin y a mis en cause publiquement des militaires français dans la formation des Interahamwe, les miliciens du génocide.

Selon ce témoin, dont le TPIR protège l’anonymat, « vers fin 1992, dans une forêt près du camp Gabiro (est), des miliciens Interahamwe recevaient un entraînement militaire. Ils étaient formés par des militaires rwandais mais aussi par des instructeurs militaires français qui dispensaient les techniques de survie. [...] Les miliciens s’y relayaient par cohortes de 500 à 600. » Le camp militaire de la Garde présidentielle (GP) à Kimihurura (Kigali) a également servi, selon le témoin, de centre d’entraînement pour les miliciens : « Vers fin mai 1993, j’ai vu à deux ou trois reprises des miliciens s’entraîner au camp GP. Les instructeurs étaient des militaires rwandais, dont certains de la GP, mais aussi des militaires français. »<sup>2</sup>

Un tabou est levé : ce que savaient les milieux informés est étalé dans une instance internationale que la France a tout fait jusqu’ici pour protéger de tels déclarations. Début février, la Commission d’enquête citoyenne (CEC) que nous avons initiée en 2003 et qui a tenu une semaine d’auditions en mars 2004 va publier deux livres importants : les actes de cette semaine exceptionnelle (*L’horreur qui nous prend au visage. L’État français et le génocide au Rwanda*, chez Karthala) ; et, par le président de la CEC, Gérard de la Pradelle, *Imprescriptible. L’implication française dans le génocide tutsi portée devant les tribunaux* (Les arènes).

Cette conjonction a une signification très forte : d’une part le rapport de la CEC confirme une complicité globale

## SALVES

### Bentegeat au Beach

Nous apprenons (Xinhuanet, 14/01) que le chef d’État-major des armées françaises, le général Henri Bentegeat, sera à Brazzaville à la mi-janvier. Il y rencontrera le président congolais, Denis Sassou Nguesso, au sujet de la paix, de la sécurité, et de l’arrivée d’une délégation française conduite par le président Chirac dans le pays (où se tient un sommet des chefs d’État d’Afrique centrale sur le Bassin du Congo), les 4 et 5 février. Le général rencontrera également le chef d’État-major général des Forces armées congolaises (FAC), le

général de division Charles Richard Mondjo, au sujet de la coopération entre les deux armées. Xinhuanet rappelle que « l’armée française apporte un soutien aux FAC, tant dans le domaine de la formation que de la dotation ».

Nous rappelons<sup>1</sup> que la chambre de l’instruction de la cour d’appel de Paris a annulé, le 22 novembre dernier, la totalité de la procédure judiciaire ouverte en France (tribunal de Meaux) à l’encontre de militaires et dirigeants congolais, pour crimes contre l’humanité, torture et actes inhumains : il s’agit de **l’affaire du Beach**, vous vous souvenez ? Au moins 350 réfugiés congolais, originaires du Pool

(sud du Congo), rentrant du Congo-Kinshasa au printemps 1999, ont été enlevés au *Beach*, le point de passage entre Kinshasa et Brazzaville, puis massacrés tout près du Palais présidentiel. Des rescapés du massacre se trouvent en France, ainsi que des familles de victimes, ont porté plainte contre de présumés responsables du crime, dont le général Dabira, propriétaire d’un domicile dans la région parisienne. Quoi de plus normal ? Quant à l’annulation de la procédure visant les criminels, elle est ..

1. La rédaction s’excuse d’avoir omis d’évoquer, dans *Billets* n° 132, cette nouvelle, parvenue au lendemain du bouclage du n° 131.

Sommaire :	
<i>Salves</i>	p. 1
<i>Ils ont dit</i>	p. 7
<i>À fleur de presse</i>	p. 9

de l’État français, jusqu’à son sommet, et nomme un certain nombre de responsables, civils et militaires, présumés avoir joué un rôle important ou prépondérant dans cette complicité ; d’autre part, cette complicité peut être attaquée devant la justice française, et elle est *imprescriptible*. Certains n’ont donc pas fini de se faire du souci : les plaintes dont la CEC a connaissance, ou celles qu’elle peut être conduite à faciliter, pourraient amener un jeu de défausse au bénéfice de la vérité, les subalternes renvoyant à leurs supérieurs.

Nous ferons tout pour que la justice ouvre le débat public sur cette complicité qui s’apparente à une coaction. L’enjeu n’est pas seulement la vérité historique due aux victimes, et la mise en œuvre d’une exigence de réparation. Il est aussi la prise de conscience, par le peuple français, des monstruosité auxquelles peut mener l’abandon de la relation franco-africaine à un cercle d’initiés sans scrupules, qui squatte ses institutions. Cet abandon a favorisé un génocide. Dans le quotidien des dictatures franc-africaines, il continue de semer la destruction des biens publics (santé, éducation, etc.), la répression et la torture des opposants. Le cas du Togo, dont il sera amplement question dans ce numéro, est à cet égard exemplaire.

François-Xavier Verschave

1. La phrase est de François Mitterrand, le 10/05/1994 sur TF1. Un « nous » de majesté, ou un désir inconscient de faire partager au peuple français la complicité française dirigée depuis l’Élysée ?
2. Fondation Hirondelle du 13/01/05, repris par l’AFP et *Le Figaro*.



un déni de justice aux normes françaises. Le soutien persistant de l'armée française à l'armée congolaise, dont de hauts responsables sont impliqués dans le massacre du *Beach*, respecte ces normes. L'effronterie du déplacement présidentiel au Congo aussi. La République ne trahit pas ses traditions. [Sharon Courtoux]

### Partenariat d'exception

Ali Dilem, caricaturiste au quotidien algérien *Liberté* et Sid Ahmed Simiane, dit SAS, chroniqueur du quotidien algérien actuellement suspendu *Le Matin* (dont le directeur Mohamed Benchicou, en prison, croule sous les procès), ont été condamnés chacun à 6 mois de prison ferme et une amende de 250 000 DA (environ 2 600 €) dans un procès les opposant au ministère algérien de la Défense. Dans les deux cas, le procès faisait suite à des déclarations sur l'armée faites par Ali Dilem et SAS en 2003. Par ailleurs, Fouad Boughanem, directeur de publication du *Soir d'Algérie*, ainsi que 3 chroniqueurs de ce même journal, ont été condamnés à une année de prison avec sursis assortie d'une amende de 250 000 DA chacun, plus 10,5 millions DA (environ 110 000 €) infligés au quotidien. On rappellera utilement au lecteur les propos du ministre français des Affaires étrangères Michel Barnier lors d'une visite à Alger au mois de juillet 2004. Interrogé sur la question de la liberté de la presse en Algérie, il déclara avoir « compris, et c'est une chance pour votre pays, que la presse est ici diverse et libre ». Il a en outre reconnu qu'il connaissait « encore mal l'Algérie »<sup>1</sup>. On ne saurait être plus clair !

C'est avec ce régime que la France a noué un « partenariat d'exception »<sup>2</sup>, selon le souhait de Jacques Chirac qui s'était précipité à Alger le 15 avril dernier, une semaine après la réélection d'Abdelaziz Bouteflika. Depuis, on a pu assister à une valse de ministres français (Sarkozy, Barnier, de Villepin, Alliot-Marie) dans la capitale algérienne. Il s'agit en fait de contrer l'hégémonie de l'administration américaine qui compte étendre sa zone d'influence au Maghreb. Le projet américain du « Grand Moyen-Orient », qui doit s'étendre du Maroc au Pakistan, a été présenté au dernier sommet du G8 et fait craindre à Paris une perte d'influence dans cette région stratégique et riche en pétrole et en gaz. [Antoine Lecanut]

1. *El Watan* du 14/07/2004.

2. À ce sujet lire *Algérie, la colonisation recommencée*, Lounis Aggoun in *Le Croquant* n°44-45 12/2004 www.le-croquant.com

### Les Temps qui changent

Le dernier film d'André Téchiné *Les Temps qui changent*, sorti sur les écrans le 15 décembre 2004, marque les retrouvailles de deux « monstres sacrés » du cinéma français : Catherine Deneuve et Gérard Depardieu.

C'est la juge d'instruction de Nanterre Isabelle Prévost-Duprez, chargée de l'enquête sur le méga scandale du groupe algérien Khalifa<sup>1</sup>, qui pourrait les réunir à nouveau dans son bureau pour un tout autre scénario. En effet, les deux acteurs ont été entendus durant le mois de janvier par les policiers de la brigade financière, comme simples témoins, dans le volet télévisuel de cette affaire : la faillite de Khalifa-TV. Ils sont soupçonnés d'avoir reçu des sommes en espèces, et plus largement d'avoir bénéficié des largesses (notamment des billets d'avion) de l'homme d'affaires algérien pour des prestations « d'image de marque » (comprendre : « de présence »), dans le cadre du lancement de la chaîne en 2002.

Les dépositions de Catherine Deneuve et de Gérard Depardieu, qui ont en partie reconnu les faits, seront transmises au juge d'instruction de Nanterre qui décidera ou non de les convoquer pour une éventuelle mise en examen. Si les faits sont confirmés, les deux stars françaises pourraient être poursuivies pour « fraude fiscale » et « abus de biens sociaux ».

C'est grâce à ce genre de complicités médiatiques que certains régimes arrivent à conserver assez de « bonne image » pour perdurer, malgré le combat courageux des opposants et démocrates de ces pays. Démonter cette image est l'un des objectifs de la « campagne dictateurs » lancée par Survie. Dans l'espoir qu'effectivement, un jour, les temps changent. [AL]

1. Voir salve *Khalifa News* in *Billets* n° 127.

### Procès controversé d'un leader étudiant togolais

[Au Togo, l'étudiant **Jean-Paul Oumolou** est incarcéré et torturé. Son procès reporté, il sera jugé le 28 janvier 2005 pour des crimes que les militants des droits de l'homme remettent en cause. Louis Lessard, journaliste canadien indépendant, est allé en brousse recueillir les témoignages d'étudiants fugitifs pourchassés par les forces de l'ordre et menacés de mort par des étudiants proches du gouvernement d'Eyadema. Voyage au Togo, en quête de faits et de justice.]

31 décembre 2004. C'est un étudiant pieds nus, menotté et visiblement exténué, qui s'est présenté à la barre des accusés du palais de justice de Lomé. Accusé de violence volontaire, d'outrage envers les forces de l'ordre et de

destruction de biens privés et publics. À son entrée par la porte des inculpés, Jean-Paul Oumolou affichait un regard surpris par la présence de plus de 200 étudiants.

« L'évènement est de taille, les étudiants se sont déplacés au point de venir ici en ne se laissant pas intimider par les militaires postés près de l'enceinte du palais de justice » constatait Frank Aktopan, militant des droits de l'homme.

### Une défense qui s'organise

Deux heures de retard, des avocats de la défense sans micro, un procureur qui décroche son cellulaire à tout moment, des suspensions de l'assemblée avant chaque décision importante, le militaire responsable de la clé des menottes introuvable. Ces circonstances n'ont pas réduit pour autant les ardeurs des avocats dans leur requête de reporter le procès. Une demande qu'ils justifiaient par l'annonce du jugement d'Oumolou, la veille. Décision hâtée que les avocats ont jugé « précipitée » les plaçant, « dans l'impossibilité de préparer une défense adéquate ».

Gêné par la présence de journalistes ou tout simplement pris de court, le juge a acquiescé à la demande des avocats. Le procès aura donc lieu le 28 janvier 2005. « Oumolou est un leader déterminé, mais toujours pacifiste, toujours calme, sans agressivité aucune. Il aura au moins droit à une meilleure défense » affirme Fofu Badjo, son ancien colocataire. « Lorsqu'il y a eu les manifestations mouvementées d'avril 2004, il a toujours appelé à la passivité du mouvement étudiant », assure Komi Tonton, un ami intime de l'inculpé qui s'est présenté à l'audience.

À l'annonce du report de procès, les étudiants ont aussitôt chanté à pleins poumons l'hymne national *Terre de nos aïeux* (l'hymne national de l'ancien gouvernement du président Olympio décédé le 13 janvier 1963) alimentant l'atmosphère tendue qui ; déjà, régnait dans la salle. « Cette fois c'en est assez, encore un étudiant et défenseur des droits de l'homme tombé dans les griffes de la dictature, à qui le prochain tour ? » pouvait-on lire sur les nouveaux tracts en circulation. « Nous voulons la libération immédiate de Oumolou et ce, avant le 28 janvier » affirmait à la sortie du tribunal, Kossi Klevo, militant des droits de l'homme.

### Les accusations

Les faits remontent au vingt décembre 2004 dernier lorsque des individus non identifiés mais proches du président de l'Université ont « kidnappé » le leader étudiant Jean-Paul Oumolou. Pour justi-



fier l'acte de séquestration, le président lui-même affirme encore aujourd'hui que le leader et autres délégués étudiants s'apprêtaient à distribuer des tracts « *subversifs* ». Il s'agit d'une convocation écrite, que plusieurs étudiants ont effectivement reçue, qui « *convoque les étudiants à un sit-in pour dénoncer la présidence de l'Université aux ordres du pouvoir dictatorial enrobé d'une pseudo démocratie depuis trois décennies* ».

#### Nouvelle version

Or, à 60 km de la capitale, trois délégués étudiants Dagbenyon Kossivi Oyono, Bado Kangnikoé et Salifou Alassani menacés de mort par certains étudiants universitaires proches du gouvernement et poursuivis par l'armée gouvernementale ont une toute autre version. Deux des fugitifs rencontrés dans la clandestinité la plus totale affirment « *qu'il s'agit d'un faux tract* ». Leur tract qu'ils affirment être « *le vrai* » se limite à inviter les étudiants à une conférence de presse dans l'objectif d'expliquer le vrai motif de leurs exclusions de l'Université. Bado Kangnikoé note que « *le faux tract* » qui a circulé le jour de l'enlèvement, comporte une faute d'orthographe dans le nom de l'auteur auquel on veut l'associer. On y lit le nom de *Oumourou* et non *Oumolou*. Nous aurions bien voulu questionner une source officielle sur les éléments de preuves que sous-tendent les accusations, mais le contexte politique ne permet pas une telle interaction avec les autorités compétentes. Arrestations, intimidations et interrogations sont souvent utilisées contre les journalistes trop insistants quand le sujet est sensible. Notre journaliste n'y a pas échappé, soumis à un interrogatoire serré.

#### Les raisons cachées de la séquestration

Les fugitifs affirment que les autorités et les étudiants proches du gouvernement ont eu peur que soit mis à jour le contenu de la rencontre du 3 mai 2004 à Lomé II (la présidence togolaise). Cette rencontre, qui faisait suite à un important mouvement de contestation étudiante sur le campus, réunissait 24 délégués étudiants et le général Eyadema, président du Togo depuis 37 ans. Lors de cette rencontre, le chef de l'État lui-même a exigé que soit lue sur place une motion affirmant que « *l'opposition est l'instigatrice du mouvement étudiant et qu'elle agit de la sorte dans l'objectif d'entraver la reprise de coopération avec l'Union européenne* », se souvient Bado Kangnikoé qui avait, lui, refusé de l'appuyer. Cette motion devait éventuellement être lue par les étudiants concernés, sur les ondes de la télévision nationale. À

cette requête du Général, quelques étudiants ont choisi de répondre par la négative, les autres auraient reçu « *500 000 FCFA par tête* », affirme l'étudiant Salifou Alassani. « *Ce refus de lire la motion est à la base de notre expulsion de l'Université. De plus, notre volonté d'expliquer cette situation par une conférence de presse constituée la raison principale de l'emprisonnement de Oumolou et de la chasse à l'homme dont nous sommes victimes* », conclut Bado Kangnikoé.

#### Diplomatie et gants blancs

Adoté Ghandi Akwei, le président de la Ligue togolaise des droits de l'homme (LTDH), est le seul qui a pu voir l'inculpé lors de son passage à la Gendarmerie lorsqu'il était en garde à vue. « *Celui-ci portait au coude gauche une blessure et se plaignait de douleurs au thorax. Il n'avait pas mangé toute la journée jusqu'à 18h30, heure à laquelle le contact a été établi* », précise-t-il. Coïncidence fortuite, le soir même du procès, l'ambassadeur du Ghana au Togo Kwabena Mensa-Bonsu félicitait le Général et tout le corps diplomatique réunis pour l'occasion « *de l'énorme progrès en ce qui a trait à la sensibilisation des forces de l'ordre au renforcement des droits de l'homme* ». Ces propos ont été largement diffusés sur la télévision nationale.

D'autres révélations des étudiants fugitifs, Bado et Salifou, mettent en cause le personnel de l'ambassade des États-Unis. Le 22 novembre (moins d'un mois avant la séquestration), anticipant d'éventuels problèmes liés à la mise sur pied de la conférence, le trio étudiant togolais a sollicité l'ambassade américaine pour une demande de soutien. « *C'était la chargée des affaires politiques de l'ambassade, Mme Lucia Verrier. Elle nous avait bien reçus, elle nous a même offert à manger* », se rappelle Bado Kangnikoé. Le jour des événements, après les avoir écoutés, elle a refusé la demande de protection temporaire qu'ils imploraient sous prétexte que les faits, tels qu'exposés, portaient à confusion. « *Nous ne savions vraiment pas où aller* », se remémore Salifou.

Le trio a donc décidé de quitter Lomé pour un petit village à 60 km de la ville avant une courte escale à la LTDH. Sans nourriture, sans contacts, sans information, ils se cachent encore aujourd'hui dans une case près d'une forêt dans la crainte d'un passage de l'armée dans le maquis. « *Il y a des milices déjà qui sont passées dans le village. Nous craignons de nouvelles séquestrations* », confient-ils.

Les médias n'accordent pas non plus leur appui. Gui Mario, le correspondant

de Radio France Internationale aurait refusé de faire un reportage sur le sujet. « *Il me connaît, il connaît notre histoire, je lui ai parlé de cette atmosphère d'insécurité et je l'ai imploré d'alerter la communauté internationale. Il a fait la sourde oreille* », déplore Bado Kangnikoé. « *Nana FM, une radio locale, nous a également laissé tomber* », corrobore Salifou Alassani. Notons toutefois que cette même radio a par la suite aidé la LTDH dans la diffusion de ses messages.

La veille du procès, Francyne Favreau, consule du Canada à Lomé, se demande : « *Que se passe-t-il au Togo ? Je ne suis pas trop l'actualité depuis quelques jours* ». La dame semblait pour le moins résignée à ne rien faire en ce qui à trait aux événements entourant le procès. « *C'est dommage, mais nous ne pouvons rien faire, tous les jours je reçois des fax d'ONG canadiennes des droits de l'homme, ils espèrent que je les transmette aux ONG togolaises, mais ce n'est pas mon rôle et si je commençais, je n'en finirais plus* », explique la dame qui affirme toutefois un amour inconditionnel pour l'Afrique.

Enfin, l'association étudiante de l'Université déclarait en conférence de presse, quelques heures après le procès : « *Nous voulons signifier notre appui aux autorités dans leur volonté de rompre avec les manœuvres de déstabilisation de ces étudiants qui visent à détruire les biens universitaires fournis par le gouvernement* ». « *Ils sont tous payés par le gouvernement, même le public étudiant qui est assis sur les chaises devant les caméras* », confie Constantin Koudjo, un citoyen togolais qui a regardé la conférence de presse sur son téléviseur.

#### Un procès à suivre

Le 28 janvier, Jean-Paul Oumolou sera jugé au palais de justice de Lomé. Plusieurs militants des droits de l'homme affirment que ce procès politique est déjà décidé d'avance. « *Je suis tellement choqué, ce procès est déjà fait. Oumolou sera incontestablement emprisonné. Notre justice emprisonne des innocents. Oumolou, c'est la torture et la prison qui l'attendent* », se désole Frank Massi, militants des droits de l'homme. « *Le dernier rapport du PNUD sur l'état de la Justice au Togo conclut que cette institution est aux ordres du pouvoir, que la corruption est flagrante et que la justice est difficilement accessible au peuple togolais* », corrobore le président de la LTDH. [Louis Lessard]

[Dans ce texte, le nom de certains des intervenants a été délibérément modifié suite à leur demande explicite de garder l'anonymat.]



par Jean-Baptiste Dzilan, alias Dimas Dzikodo

Au lendemain de l'adhésion aux forcepts par le gouvernement togolais de la feuille de route de l'UE qui faisait la démocratisation du pays un préalable à la reprise de sa coopération avec le Togo, suspendue depuis une décennie, une lueur d'espoir semble illuminer les cœurs et les visages des Togolais, et nous rappelle singulièrement l'espérance qu'ont suscitées les prises de position de l'ancien chef de gouvernement Agbéyomé Messan Kodjo au moment de sa démission en juin 2002, contenues dans son testament politique intitulé : « Il est temps d'espérer ».

Cette fronde n'a pas résisté à la détermination du Général de modifier la constitution pour se maintenir à la tête de l'État, en violation de ses engagements pris devant le président Jacques Chirac en juillet 1999 et de son serment militaire de prendre sa retraite politique en juin 2003. Le peuple, suite à cette palinodie, s'est réfugié dans la résignation et la prière, et attend toujours le Ciel pour sa libération.

Il a repris le chemin de l'espérance quand, le 14 avril dernier, le gouvernement, suite à l'asphyxie financière de l'État, s'est vu obligé d'accepter une ordonnance de la Commission européenne, qui connaissait depuis des lustres les graves manquements de ce régime en matière de gouvernance politique et économique. C'est la raison pour laquelle elle a mis sur la table de négociation une thérapie en 22 points dont la stricte application devrait guérir le Togo de son déficit démocratique chronique, et l'ouvrir à la modernité et au développement économique.

Mais cette nouvelle espérance ne sera que de courte durée au regard des résistances affichées et des manœuvres orchestrées par le régime dans la mise en œuvre des engagements auxquels il a librement souscrit à Bruxelles. Ce qui semblait aller de soi pour sauver un pays qui va à la dérive est devenu un corset pour ceux qui sont habitués à gouverner en marge des lois et des principes démocratiques depuis plus de quatre décennies.

Il aurait fallu, comme l'avaient suggéré certains leaders politiques, un gouvernement et un parlement de transition pour qu'une rapide exécution de cette ordonnance mette fin au calvaire d'un peuple frappé de septicémie et de résignation.

Cela relève d'une grave absurdité que de confier la charge des réformes indispensables pour résorber le déficit démocratique à des violateurs patentés des droits de l'Homme, dont l'incurie et la gabegie n'ont d'égaux que le mépris dans lequel ils tiennent les populations. Cela ne devrait étonner personne, car la légitimité de leur pouvoir ne réside pas dans les urnes mais dans l'instrumentalisation de la violence récurrente.

L'avenir de cette ancienne colonie germano-franco-britannique de 56 600 km<sup>2</sup>, avec une population avoisinant les 5 millions d'âmes, paraît sombre et comporte des facteurs aggravants et dirimants pour la paix et la stabilité sous-régionales. Il serait temps d'en prendre conscience et d'en tirer les conséquences, afin que les lobbies stipendiés qui œuvrent pour l'éternité du Général au pouvoir comprennent que les Togolais sont des victimes de ce "tsunami" tyrannique qui échappe à la vigilance des médias occidentaux.

Depuis le 14 avril, date de la signature des 22 engagements, force est de constater que le bilan de leur application est à ce jour fort peu reluisant. Même si, sur le plan "libertés fondamentales", des ravalements de façade et des aménagements cosmétiques sont opérés au niveau des textes, sur le terrain la situation n'a guère évolué, et les atteintes aux droits de l'Homme continuent de prospérer.

La détention abusive au delà du délai de garde à vue, suivie de tortures et traitements inhumains et dégradants, l'intimidation des journalistes trop indépendants, l'achat des consciences, la corruption et persécution des leaders politiques et des responsables étudiants, rythment le quotidien des Togolais. La liste des entraves aux libertés et au respect des droits élémentaires des citoyens est loin d'être négligeable.

Pendant ce temps, le clan au pouvoir s'illustre dans une kyrielle d'affaires aussi louches que juteuses, allant du blanchiment aux trafics de tout genre, et le peuple pris en otage agonise et manque du minimum vital.

Toucher son salaire de fin de mois, dont le niveau est bloqué depuis plus de 20 ans, sur un marché où le pouvoir d'achat est érodé par l'inflation, relève du miracle et la plupart de nos concitoyens se contentent, la mort dans l'âme, d'un repas quotidien difficilement acquis. La prévarication semble être un jeu favori pour ceux qui ont l'immunité et la garantie de l'impunité.

En dépit des dénonciations de la presse sur des prélèvements illégaux sur la trésorerie de la société cotonnière, du port de Lomé, de la société des phosphates, sur la liquidation de l'office des produits agricoles, sur le pillage du Trésor public, force est de constater la persistance des faits dénoncés et l'impossibilité, pour une justice ligotée aux ordres du Prince, d'ouvrir la moindre information judiciaire contre les délinquants drapés du sceau de la République.

Les centres hospitaliers n'existent que de nom et ne sont en réalité que l'antichambre de la mort. L'insalubrité généralisée, l'université et les établissements scolaires sont laissés à l'abandon, les chercheurs et les enseignants surveillés, les retraités oubliés, les paysans et les jeunes diplômés laissés pour compte, comptabilisés en pertes et profits d'un régime qui navigue à vue et qui est à bout de souffle.

Dans l'ensemble du pays, les routes sont dans un état de délabrement avancé. Les ressources du Fonds d'Entretien Routier, fortes de plusieurs dizaines de milliards de francs CFA prélevés sur la distribution des produits pétroliers, sont détournées pour couvrir les dépenses somptuaires à la gloire du Prince qui à l'évidence a d'autres soucis que le bonheur de ses concitoyens.

Les opérations de privatisation des entreprises publiques furent des occasions pour nos gouvernants de se substituer à l'État actionnaire, pour s'offrir à titre privé des pans entiers de l'économie nationale avec l'argent du contribuable.

En dehors de ce spectacle au sommet somme toute désolant, nous assistons impuissants à l'émergence d'une race d'homme d'affaires rapaces issue de l'écurie familiale au pouvoir. Ceux-ci s'en donnent à cœur joie d'écumer les sociétés de la place et traitent avec elles des volumes d'affaires qui donnent le tournis, en s'exonérant du paiement des droits de douanes, de la TVA, et des impôts sur les résultats. L'économie nationale est désormais sous contrôle des bandes mafieuses qui rivalisent entre elles et livrent le pays à des pillages éhontés.

Une colère légitime se lit dans les yeux des damnés de la faim et de la misère que bon nombre de Togolais sont devenus dans ce petit rectangle promis aux premières heures de l'indépendance à un bel avenir.

Sur le plan politique, les observateurs avisés pensent que la récente déclaration du pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale n'est qu'un leurre de plus en vue d'abuser l'Union européenne à l'annonce de l'arrivée à Lomé du Commissaire au



développement et à l'action humanitaire, M. Louis Michel.

Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent, dit-on. Les Togolais en ont fait déjà l'amère expérience. Le vieux Général n'est pas un novice en la matière. Il a déjà violé son serment militaire de quitter le pouvoir en juin 2003, et s'illustre en expert dans l'art du double langage et de la manipulation.

Organiser de nouvelles élections législatives avant juin 2005 – pour remplacer l'assemblée actuelle, frauduleusement élue, dont la mission fut de modifier la Constitution afin d'offrir un pouvoir sans partage et sans fin au souverain togolais – suppose une série de travaux préparatoires : la révision des listes électorales et du découpage électoral, l'établissement des cartes d'électeurs, le choix des observateurs neutres, l'élaboration du budget de ce scrutin, la mobilisation des ressources afférentes et la définition du cadre électoral – qui constitue la pomme de discorde entre le pouvoir et l'opposition.

Pour l'heure, les discussions semblent bloquées et les acteurs politiques se regardent en chiens de faïence, alors que tous les indicateurs économiques et sociaux donnent des signes d'alerte stridents. Même la dernière contribution de l'opposition pour donner du souffle au dialogue, articulée autour de onze points visant à améliorer le code électoral, fut balayée d'un revers de main par les tenants de l'immobilisme suicidaire de notre pays.

Comment peut-on faire aboutir une négociation politique quand l'un des protagonistes, fort de sa position dominante, refuse d'écouter ses adversaires, use des subterfuges, mise uniquement sur le recours à la violence et la corruption de ceux de ses adversaires qui n'ont d'idéal que leur autopromotion ?

En réalité, au Togo, nous avons une opposition atypique, qui est d'accord sur la diagnostic accablant de la gestion du pays par le pouvoir, mais qui reste divisée sur la stratégie à déployer pour mettre fin à un système inique, préoccupés qu'ils sont tous à vouloir chacun succéder au vieux dictateur.

Entre ces deux entités, on retrouve une société civile qui manque d'organisation et de moyens et se trouve être la proie

facile de l'argent corrompateur qui la dévie de son rôle et de sa partition dans la lutte pour l'alternance pacifique au Togo.

Il est donc fort à parier que le calendrier électoral envisagé par le Vieux Dictateur soit reporté à une autre date, et l'opposition accusée d'en être responsable. Ce scénario est le même que le régime joue depuis l'ouverture démocratique au Togo il y a une décennie, avec les mêmes acteurs. Pendant ce temps, Eyadéma continuera de gouverner avec les méthodes décriées, adoubi par ses parrains occidentaux qui, bien que conscients de la déconfiture prononcée du pays, préfèrent ménager leur protégé pour garantir leurs cyniques intérêts, abandonnant le peuple corvéable à son triste sort.

Devant ce sombre tableau, le peuple résigné et pris en otage a cessé d'espérer, et de croire au miracle. L'histoire nous rappelle qu'aucun peuple n'a obtenu sa liberté sur un plateau d'argent, il faut lutter et refuser de se courber l'échine devant l'incurie et l'injustice de nos gouvernants. Le mur de Berlin n'est pas tombé tout seul. Il l'est par la soif de la LIBERTÉ et la détermination des Allemands de vivre ensemble en hommes libres.

Certes, la période de la guerre froide est révolue, mais malheureusement les changements que cela a induit ailleurs n'ont pas affecté les rivages des anciennes colonies françaises, au nom d'une doctrine dont l'hypocrisie à peine dissimulée est un rempart pour nos dictateurs : « NI INGÉRENCE, NI INDIFFÉRENCE ».

Cette doctrine est une bombe à retardement qui risque à moyen terme de compromettre les relations séculaires qui lient la France à nos pays et particulièrement au Togo. Pour l'heure, les Togolais n'ont aucune raison d'espérer un changement dans leurs conditions de vie, à moins d'une surprise dont seuls les retournements de l'Histoire ont le secret. Pauvre Togo ! France, qu'a tu fais de ton engagement de défendre la LIBERTÉ et les droits de l'Homme dans le monde ? Le Togo est peut être un pays enfoui sur la planète Titan !

### Un pantin de la République

Sur rapport favorable du Premier ministre validé en Conseil des ministres, M. Fodé Sylla a été nommé membre du Conseil économique et social, en qualité d'expert, au mois de septembre 2004.

Cette nomination n'est rien d'autre qu'une récompense (envisagée dès notre n° 116) : elle intervient 15 mois après un séjour controversé au Togo, où Fodé Sylla s'était rendu à la demande de l'Élysée. Mission : superviser le bon déroulement du scrutin présidentiel organisé au mois de juin 2003 dans ce pays.

Depuis son retour, et au bon plaisir de l'Élysée, l'ancien président de SOS Racisme et accessoirement ancien député européen (membre de la Gauche unitaire européenne) répète à qui veut l'entendre que le Togo est en voie de démocratisation et qu'aucun élément ne permet d'affirmer que des infractions graves ont été commises pouvant remettre en cause le résultat du scrutin.

Les propos caricaturaux du nouveau membre du Conseil économique et social relèvent soit de la plus profonde ignorance, soit du cynisme le plus abject. Ou, pire, des deux à la fois [cf. *ils ont dit*, C. Philip].

Comment parler de démocratisation dans un pays où le pouvoir se plaît à manipuler subitement et à dessein la Constitution et le code électoral ? Comment parler de progrès dans un pays où l'opposition est condamnée à se taire, à s'exiler ou à mourir ? Comment parler de libertés lorsque des journalistes trop critiques sont si facilement emprisonnés et torturés ?

Les œillères apposées à M. Sylla par l'Élysée ont eu l'effet escompté. Ne voir et n'entendre que ce qu'il faut pour cautionner et renforcer le pouvoir de la dictature togolaise.

Fodé Sylla poussera l'audace jusqu'à feindre l'indignation, déclarant lors d'une interview sur le site du gouvernement togolais [www.gouvernement.tg] : « *C'est honteux et inadmissible que l'Union européenne n'ait pas envoyé d'observateurs au Togo.* »

Pour rappel, l'Union européenne a suspendu depuis 1993 toute aide économique à destination du Togo en raison du déficit démocratique qui caractérise ce pays depuis près de 40 ans et l'arrivée au pouvoir du général Eyadéma.

N'ayant constaté aucun progrès sur le terrain (contrairement à la France), l'ins-

titution européenne n'a pas pris la peine d'envoyer des observateurs pour cette énième mascarade électorale, considérant à juste titre que le régime liberticide de Lomé II, victime d'une pathologie grave et incurable appelée « despotisme », était incapable d'apporter les garanties nécessaires à l'organisation d'un scrutin juste et transparent.

Par ailleurs, sur le site afrik.com, c'est un Fodé Sylla ragaillard et en pleine confiance qui reviendra sur son aventure togolaise en qualifiant notamment ses détracteurs d'individus incompetents et de mauvaise foi.

Mme Deviers-Joncour, de l'affaire Elf, s'est longtemps prévalu d'être la « putain de la République ». La Françafrique, elle, a trouvé son pantin. [Alexandre Géliçan]

### Scrutin français à Bangui ?

Le 27 novembre 2004, « au moment où la plupart des délégations qui avaient participé au X<sup>e</sup> sommet de la Francophonie étaient en train de quitter Ouagadougou, les francs-maçons proches de la Grande Loge Nationale Française (GLNF) se sont discrètement réunis, de



17h à 21h au siège de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine). Une "tenue noire" », avec entre autres Blaise Compaoré, Idriss Déby, Denis Sassou Nguesso et François Bozizé (initié par Sassou). « On notait également une très forte représentation de banquiers et de financiers de la région » (*La Lettre du Continent*, 09/12) – ce qui explique sans doute pourquoi une institution économique internationale a été mise à disposition de ce club théoriquement privé.

En réalité, il s'agissait d'une sorte de sommet occulte de la Françafrique après le sommet officiel de la Francophonie, tant aujourd'hui GLNF et Françafrique sont devenues connexes. La Françafrique équatoriale a choisi pour le Centrafrique le général putschiste François Bozizé, et le peuple risque de ne voir respectées ni sa voix, ni ses voix.

Les préparatifs des élections présidentielle et législatives du 13 février tendent à ressembler à ceux de toutes les farces électorales dans les dictatures françafricaines. Alors que la société civile avait su imposer une transition aux formes semi-démocratiques, le clan Bozizé accapare l'organisation des opérations de vote en marginalisant les contrôles indépendants. Et une Cour constitutionnelle aux ordres a écarté sous des prétextes ridicules une série de candidats à la présidence dont il aurait été difficile d'étouffer le score.

Tout n'est pas encore réglé à ce sujet au moment où nous bouclons ces *Billets*. Paris tient au respect des formes et a chargé le "parrain" Bongo d'une médiation – ce qui au passage est censé renforcer sa stature régionale. Et la justice centrafricaine fait de la résistance : elle a repêché 219 des 261 candidats députés écartés par le pouvoir. Les démocrates centrafricains pourront-ils empêcher la "légitimation" d'un Déby ou un Sassou bangouaisois ? [FXV]

### Ce que défend l'armée française

Le 13 janvier 2005, le Président camerounais, « cher Paul » pour les intimes comme Chirac, signe cinq décrets de modernisation de l'armée camerounaise. Cinq jours plus tard, le général Bentegeat, chef d'État-Major des armées françaises, vient en visite à Yaoundé. La réorganisation concerne les transmissions, l'électronique, l'informatique, le renseignement. Elle est, paraît-il, « menée de concert » entre les militaires camerounais et français. En fait, ce sont les coopérants militaires français qui ont monté ces dossiers. Un Centre de Formation militaire supérieure va également être créé au Cameroun, bénéficiant de

l'expertise militaire française. On y enseignera les programmes de l'École de Guerre française, où les colonels camerounais vont se former.

On ne saurait trop souligner l'appui essentiel donné par la France au régime camerounais et son engagement dans le domaine régalien d'un pays étranger, sa sécurité. Cela revient à cautionner totalement le régime en question, puisque cet appui n'est pas soumis à la moindre exigence de transparence, de moralisation, ou de respect des principes et des pratiques démocratiques. Lors de la récente élection présidentielle, cher Paul n'a pas plus satisfait que par le passé à la disposition constitutionnelle qui veut qu'il publie le compte de sa fortune. Le journal français *L'Événement du Jeudi* (22/05/1997), l'évaluait à 45 milliards de FCFA (450 millions de FF), soit presque 70 millions d'euros, un montant probablement largement dépassé depuis. À titre de comparaison, Chirac déclare environ 1 500 000 euros de fortune personnelle (une infime partie des ponctions et détournements qu'il a orchestrés en Afrique et en France). On peut s'amuser par conséquent à imaginer la relation entre les deux compères. L'un, politicien distingué, assis sur une presque grande puissance dite démocratique, disposant du pouvoir politique et militaire lié à cette puissance, l'autre, vague entité exotique, assis sur des comptes faramineux, disposant d'un pouvoir discrétionnaire sur son domaine équatorial. Imaginez la suite du feuilleton.

En décembre 2004, l'attribution des principaux ministères a fait l'objet de véritables enchères. Pour obtenir ces postes convoités, qui permettent de racketter la population et de puiser dans les caisses de l'État, la concurrence était grande. On parle pour certains de un à deux milliards et demi de FCFA versés. La fortune d'un ministre actuel est évaluée à 11 milliards de FCFA. Ce ne sont pas des hommes politiques, ce sont les fondés de pouvoir des sociétés pétrolières, forestières, minières et autres opérant en Afrique.

Les concessions d'exploitation forestière sont accordées notamment aux pontes de l'armée camerounaise, qui les monnayent aux sociétés étrangères. Les coopérants militaires français ne sont pas en reste puisqu'ils ont une solde multipliée par deux ou trois et bénéficient d'un train de vie princier, villas, domesticité, transports. Tout ce monde a donc intérêt à ce que le système perdure.

C'est pour défendre cet ordre-là que l'armée française équipe l'armée camerounaise, de façon à ce qu'aucun citoyen n'ait la moindre velléité de bouger. Il y a des gens qui se demandent pourquoi les Africains sont si passifs, pourquoi toute

opposition est achetée ou intimidée, pourquoi, lorsqu'il y a des guerres pour le pouvoir, elles sont si féroces. Mais personne ne se demande pourquoi les Français acceptent cette politique militaire de la France et ne s'informent jamais de ce que cela leur coûte. [Odile Tobner]

### Marchiani commence à balancer

Ils étaient peu nombreux les lecteurs des quotidiens, le 25 décembre... Pourtant *Le Monde* daté de ce jour-là, paru en fait le soir du réveillon, publiait un extrait passionnant d'une audition de Jean-Charles Marchiani au juge Courroye. L'on sait que ce dernier a mis en examen le préfet barbouze à propos de quelques gros pots-de-vin de toutes origines géographiques, plus ou moins contrôlées. Marchiani aurait affirmé avoir perçu ces commissions considérables « en vertu d'instructions » qui lui auraient été données à partir de 1986 par « Charles Pasqua » et par « le directeur de cabinet du Premier ministre [Jacques Chirac], Maurice Ulrich. » Il aurait ajouté que « les mouvements de tous ces comptes étaient surveillés par une cellule spéciale de la DGSE dont c'était la vocation. Cette cellule, dirigée par un magistrat financier, était chargée de surveiller les avoirs financiers réels ou supposés des personnalités de droite, dont messieurs Jacques Chirac et Charles Pasqua. »

Sont confirmés en quelques phrases un certain nombre d'éléments que nous avançons depuis plusieurs années sur la base de nombreux recoupements : le rôle majeur du tandem Chirac-Pasqua dans la République souterraine qui dirige aussi la Françafrique (un tandem discordant à partir de 1990) ; l'interpénétration entre les faces politiques et barbouzardes de cette République. Les Services se servent largement sur les méga-détournements opérés sur les ressources africaines, les ventes d'armes, l'aide publique, les escroqueries sur la dette, etc., mais les hommes politiques initiés à cette face cachée du pouvoir, ceux qui « jouent le jeu », en profitent aussi. Et la connaissance intime des fortunes personnelles de ces derniers, planquées dans les paradis fiscaux, permet aux Services d'exercer un chantage permanent.

Comme souvent les boucs émissaires, Jean-Charles Marchiani en dit à la fois trop et trop peu : il se rappelle au bon souvenir de ses mandants, mais n'est pas encore assez désespéré, ou assez suicidaire, pour décrire l'intégralité du système. Merci quand même de ces signaux, que bien sûr les médias se sont largement abstenus de commenter.



Un indice significatif de l'« idéologie » franc africaine : Jean-Charles Marchiani a choisi pour avocat Jacques Trémolet de Villiers, qui défendit aussi le milicien pro-nazi Paul Touvier... [FXV]

### Ricard et l'argent de la drogue

Une autre information intéressante est sortie durant la "trêve des confiseurs" : l'État colombien a porté plainte pour « concurrence déloyale » contre plusieurs multinationales de l'alcool, dont **Ricard**. En parfaite connaissance de cause, celles-ci « vendraient en contrebande leurs whiskies, rhums et autres liqueurs à des narcotrafiquants, qui leur assureraient de meilleures marges qu'un distributeur légal » (*Libération*, 27/12). Un excellent moyen de blanchir l'argent liquide du narcotrafic.

Ce business bénéficie très probablement de la bienveillance des Services des pays occidentaux où ces multinationales ont leurs sièges – comme au bon vieux temps où le directeur commercial

de Ricard, Charles Pasqua, était aux premières loges de la *French Connection*. Ce qui relativise la sincérité de leur lutte contre la drogue et le blanchiment. [FXV]

### Regroupez vous non de nom, attirez l'attention !

Le Président d'Attac-France, Jacques Nikonoff, évoquant les morts et destructions causés par le tremblement de terre survenu en Asie, rappelle que selon la FAO (*Food and Agricultural Organization*) 25 000 personnes meurent chaque jour dans le monde de faim et de malnutrition. Il écrit : « *Peut-être ces affamés pourraient-ils consentir, pour leur propre bien, à un effort supplémentaire et se mettre d'accord pour disparaître le même jour ? Le total fait 9 millions, ce serait le record toutes catégories. Alors seraient sans doute réunis les 40 milliards de dollars nécessaires annuellement, selon le Programme des Nations Unies pour le*

développement (PNUD), afin de réaliser et maintenir l'accès universel à l'éducation de base, à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires [...] ». Il a raison Nikonoff, ces crève-la-faim n'ont aucun sens de la communication ! Qu'ils s'en persuadent : l'expiration au compte gouttes ne paie pas, ils n'auront de consistance que regroupés en de grandioses manifestations.

Faisons, à l'occasion de prodiguer ce conseil, un constat déprimant mais dont il est utile de se souvenir. La réparation des dégâts causés par les forces de la nature attirent plus facilement des dons que ceux qu'engendrent l'absence de volonté politique. Quant aux dégâts que causent l'action criminelle, au Darfour par exemple, ils passent généralement à la trappe et les criminels à travers les mailles du filet. [SC]

(Achevé le 22/01/05)

## ILS ONT DIT...

### Françafrique

« Vous me permettez d'être surpris par le tract que vous publiez me concernant par rapport au **TOGO**, tract qui malheureusement traduit ou une position idéologique de gauche (ce que je respecte mais ayez la franchise de dire qui vous êtes) et/ou une réelle méconnaissance de ce dont vous parlez.

Tout d'abord, je ne suis jamais allé au TOGO en "touriste électoral" mais désigné par l'Assemblée Nationale comme son représentant au sein d'une mission internationale d'observateurs placée sous le contrôle du secrétaire général de la Francophonie, le Président DIOUF.

D'autre part, l'élection n'a pas été "frauduleuse". Désolé ! J'ai pu vérifier la régularité globale de l'élection, même si cela vous déplaît. D'ailleurs l'Union européenne l'a reconnue, et depuis, les négociations avec le TOGO vont permettre la reprise de l'aide. En contrepartie, nous avons pu obtenir, normalement dès 2005, de nouvelles élections législatives (dont on contrôlera la tenue) après révision des listes électorales et du Code électoral (sous contrôle européen également).

Attention à ne pas déstabiliser ces pays africains ! Pourquoi vouloir prétendre que notre système occidental est nécessairement le système qu'ils doivent mettre en œuvre (vieux relent de colonialisme qui est le nôtre !). L'exemple de la COTE D'IVOIRE est là pour montrer les risques.

Le TOGO n'est pas le régime le plus répressif ! EYADEMA, c'est aujourd'hui, comme hier HOUPOUET-BOIGNY, le garant de l'unité nationale. Le fils OLYMPIO ne cherche qu'à créer les conditions d'une guerre civile pour, comme GBAGBO, imposer par la force son pouvoir. (**CHRISTIAN PHILIP**, député du Rhône, lettre à Survie-Rhône, le 23/11).

[Le tract en question a été réalisé par Survie-Rhône à l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale (SSI) de Lyon (parrainée par la ville de Lyon), en novembre. Il était intitulé Lyon au cœur de la solidarité

internationale\*, l'astérisque renvoyant à la note : « envers les dictateurs » (<http://survie.69.free.fr/agenda/Tractssi.htm>). Son objectif était de faire découvrir au public du chapiteau de la SSI quelles étaient, dans le Rhône, les personnalités politiques qui avaient apporté leur contribution au maintien de potentats en Afrique. Y figuraient le député UMP Georges Fenech, pour la validation « de l'élection » d'Omar Bongo en 1998 ; le maire PS Gérard Collomb (qui pourrait débattre avec le député de la « position idéologique de gauche » que trahit ce tract), pour son accueil de Blaise Compaoré en 2002 ; le président de l'Université Lyon 3 Guy Lavorel, qui a décerné en 2004 un doctorat honoris causa au même dictateur burkinabè ; le député UMP Christian Philip, pour la validation « de l'élection » d'Eyadéma en 2003.

Nous avons rencontré Monsieur Christian Philip, le 7 janvier suite à ce courrier.

Quand la Francophonie (l'OIF) envoie des observateurs créditer la dernière étape d'un processus "électoral" totalement bidonné, ne serait-ce que par la constitution des listes, ça s'appelle du « tourisme électoral ». Or le député n'a eu aucune difficulté à reconnaître ce trucage en amont. Il précise que le rapport remis à Abdou Diouf était critique à ce sujet, et que l'OIF a refusé de le rendre public. Mais ensuite, la distinction entre le processus électoral global et sa dernière étape, appelée « élection », est un artifice qui permet l'exercice rhétorique déculpabilisant : « l'élection n'a pas été "frauduleuse" ».

L'Union européenne (UE) réitère comme en 1998 des négociations qui permettent de se donner une bonne conscience feinte et de ré-enclencher les aides qui lubrifient les mécanismes de prédation. Nous renvoyons à Billets n°127 sur la probité du processus, en rappelant également les persécutions contre le journaliste Jean-Baptiste Dzilan, alias Dimas Dzikodo (cf. communiqué commun du 07/10 in Billets n°130). Comme en 1998, l'UE fait semblant de croire que le pouvoir en place, partie écrasante de la « négociation », cèdera les clés d'un scrutin honnête : une organisation, des lois et des listes électorales non truqués. Le clan prédateur n'est pas assez fou... Comme en 1998, il ne cède quasiment rien sur ces points et joue l'usure. Nous ne résistons pas à la tentation de répéter la citation de Anna Sylvia Piergrossi, chef de la mission européenne au Togo, selon laquelle le gouvernement « a commencé la mise en œuvre de ce qu'il pouvait faire pour commencer la mise en œuvre » (in Billets n°127, *salve Togo* : L'UE veut relancer la pompe à



tric). Au commencement du commencement, on se paie notre tête. Ensuite, ça continue...

Le député a affiné son argumentaire depuis ce courrier caricatural, mais il faut tout de même répondre à ces poncifs. En oubliant qu'Eyadéma est placé et maintenu par la France, on se permet de dire qu'un « vieux relent de colonialisme » pousse des Français à transmettre le cri d'agonie des Togolais qui n'en peuvent plus de cette dictature. Pourquoi ? Nous enfreignons la stabilité d'un régime à la Houphouët (ce qui est encore bien trop flatteur). Quel beau service Gbagbo a rendu là à la Françafrique ! La doctrine ivoiritaire et la criminalité qui l'accompagne seront donc plus volontiers citées en « alternative » à la Françafrique que les transitions arrachées par les peuples ou une armée républicaine au Mali, au Niger, au Sénégal et à Madagascar...

Mais de cela, le député n'a pas voulu entendre parler. Ni du reste d'ailleurs, la rencontre s'étant quasiment limitée à un long monologue très brièvement interrompu, par moments. Nous avons donc religieusement écouté le nouveau leitmotiv de M. Philip. Il ne s'agit plus de nier que le régime est une dictature. Les observateurs auraient d'ailleurs mentionné les fraudes dans leur rapport à l'OIF en 2003. Mais en fin de vie, Eyadéma aurait le souci de sa place dans l'histoire... Et ce serait grâce au processus engagé par l'UE (dont nous venons de rappeler la « clairvoyance ») que va émerger la démocratie.

Oh, bien sûr, dans un premier temps ce serait le fils d'Eyadéma qui serait « élu » président, mais la constitution de vraies listes électorales puis des législatives honnêtes feraient émerger une personnalité fiable (Ouattara, l'ami de Sarkozy et de la Banque mondiale est cité en exemple, c'est dire...) pour une transition en douceur. Et le député d'ajouter que, depuis un an, la France n'a plus aucun intérêt au Togo. D'ailleurs, Chirac ne serait plus copain avec Eyadéma... L'essentiel est de disposer d'une rhétorique pour continuer de faire semblant d'y croire. Nous laisser parler aurait pu ébranler cette fiction, cet aveuglement volontaire. Nous ne pouvons laisser ce député dire : « J'ai rencontré des responsables de Survie, je leur ai expliqué la situation, ils ne m'ont rien répondu de spécial. » Faire semblant d'y croire : décidément, la rhétorique française investit beaucoup dans l'auto-déculpabilisation... — Pierre Caminade]

## Mondialisation

« [Il y a] l'équivalent d'un tsunami, mais fait par l'homme, que l'on pourrait prévenir chaque semaine en Afrique. » (Tony BLAIR, Premier ministre britannique, le 06/01. Cité par Libération du 08/01).

[On peut le faire, donc faisons-le ! La convergence d'un ensemble de pressions des sociétés civiles, à l'occasion notamment de la campagne « 2005 : plus d'excuses ! » en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), pousse les dirigeants occidentaux dans une sorte de surenchère de lucidité sur les maux de ce monde – Chirac prônant de son côté la création d'une taxe mondiale. Activons les feux, et attendons ces annonceurs au tournant de leurs contradictions, dont leur profond attachement aux paradis fiscaux, ces « trous noirs » de l'argent et des biens publics. C'est au titre notamment du refus de ces abîmes de criminalité que Survie participe à la campagne susdite. — FXV]

« On donne ici une liste [...] des mesures à gains rapides, qui amélioreraient sensiblement le bien-être de millions de personnes, dans le monde, et qui mettrait beaucoup de pays sur la voie de la réalisation des OMD [...] il faudrait élargir l'utilisation des combinaisons de thérapies efficaces contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En ce qui concerne le sida, il faudrait aussi [...] fournir des médicaments antirétroviraux [ARV] à trois millions de personnes d'ici à 2005 [sic]. » (Jeffrey D. SACHS, Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement - résumé, p. 32-33, janvier 2005, New York).

[D'après Libération (18/01), « à gains rapides » signifie « projets peu onéreux mais à fort impact ». Ce rapport préconise bien l'utilisation des ARV génériques. Mais il est curieux qu'un rapport paru mi-janvier 2005, destiné à servir de base aux discussions d'une réunion du Projet du millénaire de l'ONU en septembre prochain, propose un objectif « d'ici à 2005 » !

La date du 1<sup>er</sup> janvier 2005 constitue un tournant car c'est celle de « la transposition des accords ADPIC de l'OMC dans les pays en développement disposant d'une industrie pharmaceutique ». Cette transposition « supprimera la possibilité de produire, sous des formes génériques, à bas prix, les nouvelles molécules rendues indispensables par l'apparition de résistances aux traitements de première ligne », précisait Jean-Hervé Bradol, président de Médecins Sans Frontières, en novembre dernier (<http://www2.paris.msf.org/site/actu.nsf/actus/introsida251104>). Nous recommandons la lecture de cette page web qui pose clairement les problèmes, notamment le (non) financement des trithérapies. Le Fonds Global de lutte contre le sida est presque en cessation de paiement, et le PEPFAR (fonds américain) n'autorise que l'achat des médicaments brevetés... — PC (remerciements à la Commission Nord/Sud d'Act Up-Paris)]

[Participant à un débat dans une université, aux États-Unis, le ministre brésilien de l'Éducation fut interrogé par un jeune étudiant américain sur la suggestion d'internationaliser l'Amazonie. Ce dernier commença sa question en affirmant qu'il espérait une réponse d'un humaniste et non d'un Brésilien. Réponse du ministre :] « En effet, en tant que Brésilien, je m'élèverais tout simplement contre l'internationalisation de l'Amazonie. Quelle que soit l'insuffisance de l'attention de nos gouvernements pour ce patrimoine, il est nôtre.

En tant qu'humaniste, conscient du risque de dégradation du milieu ambiant dont souffre l'Amazonie, je peux imaginer que l'Amazonie soit internationalisée, comme du reste tout ce qui a de l'importance pour toute l'humanité. Si, au nom d'une éthique humaniste, nous devons internationaliser l'Amazonie, alors nous devrions internationaliser les réserves de pétrole du monde entier.

Le pétrole est aussi important pour le bien-être de l'humanité que l'Amazonie l'est pour notre avenir. Et malgré cela, les maîtres des réserves de pétrole se sentent le droit d'augmenter ou de diminuer l'extraction de pétrole, comme d'augmenter ou non son prix.

De la même manière, on devrait internationaliser le capital financier des pays riches. Si l'Amazonie est une réserve pour tous les hommes, elle ne peut être brûlée par la volonté de son propriétaire, ou d'un pays. Brûler l'Amazonie, c'est aussi grave que le chômage provoqué par les décisions arbitraires des spéculateurs de l'écono-

## Mépris

« Si on n'aide pas les Africains à gagner de l'argent par eux-mêmes, dans vingt-cinq ans, sur un milliard, ils ne seront que 250 millions à partager notre niveau de vie. Les autres continueront à colporter la misère et le sida. » (Michel ROCARD, ex-premier ministre, cité dans Michel Rocard, un certain regret, de Sylvie Santini, Stock 2005).

[Un projet stupide s'exprime forcément par une phrase stupide. Que veut dire « aider quelqu'un à faire quelque chose par soi-même » ? Ou quelqu'un fait quelque chose par soi-même, et ce n'est pas la peine de l'aider, ou il faut l'aider à faire quelque chose, et il ne le fait donc pas par lui-même. Mais faudrait-il comprendre, derrière cet emberlificotage, l'idée, grand classique de la pensée raciste, qu'il faut tout apprendre aux Africains, grands enfants ou arriérés, y compris à pêcher pour qu'ils puissent manger un poisson. C'est encore plus stupide. Que dire de l'objet « gagner de l'argent » ? Alors qu'il faudrait seulement leur conseiller de garder l'argent. Pourquoi ne pas dire en effet que tout l'argent tiré d'Afrique va dans les coffres de l'Occident ? Comment ignorer que la course au « niveau de vie » est non seulement une illusion mais une calamité pour la planète et que l'objectif doit être, pour nous aussi, non l'accumulation des biens, mais la qualité de la vie, quitte à voir ce qu'on appelle son « niveau » baisser ? Enfin, merci pour l'aimable « colporter » !

Tout le chapitre Rocard l'africain du livre de Sylvie Santini est du même calibre. Rocard va sauver l'Afrique, avec deux sous donnés par Bolloré, qui se marre, en subventionnant un « service de pesage à domicile de nourrissons sénégalais pour mamans désargentées ». De qui se moque-t-on ? Dans ce chapitre, où on cite tous les amis français qui l'encouragent dans cette noble entreprise, on trouve le nom d'un seul Africain, qui lui a été présenté par son « passeur d'Afrique, Michel Dubois ». Il s'agit de... Mobutu, lequel lui aurait dit : « Toi, tu es un vrai Africain ! » Un avis d'expert en quelque sorte. C'est drôle mais Rocard n'en a même pas profité pour lui demander qui l'avait aidé à gagner de l'argent par lui-même, pour rendre service ensuite aux Africains en leur révélant la recette. — OT]



mie globale. Nous ne pouvons pas laisser les réserves financières brûler des pays entiers pour le bon plaisir de la spéculation.

Avant l'Amazonie, j'aimerais assister à l'internationalisation de tous les grands musées du monde. Le Louvre ne doit pas appartenir à la seule France. Chaque musée du monde est le gardien des plus belles œuvres produites par le génie humain. On ne peut pas laisser ce patrimoine culturel, au même titre que le patrimoine naturel de l'Amazonie, être manipulé et détruit selon la fantaisie d'un seul propriétaire ou d'un seul pays. Il y a quelque temps, un millionnaire japonais a décidé d'enterrer avec lui le tableau d'un grand maître. Avant que cela n'arrive, il faudrait internationaliser ce tableau.

Pendant que cette rencontre se déroule, les Nations unies organisent le Forum du Millénaire, mais certains Présidents de pays ont eu des difficultés pour y assister, à cause de difficultés aux frontières des États-unis. Je crois donc qu'il faudrait que New York, lieu du siège des Nations unies, soit internationalisé. Au moins Manhattan devrait appartenir à toute l'humanité. Comme du reste Paris, Venise, Rome, Londres, Rio de Janeiro, Brasília, Recife, chaque ville avec sa beauté particulière, et son histoire du monde devraient appartenir au monde entier.

Si les États-unis veulent internationaliser l'Amazonie, à cause du risque que fait courir le fait de la laisser entre les mains des

Brésiliens, alors internationalisons aussi tout l'arsenal nucléaire des États-unis. Ne serait-ce que par ce qu'ils sont capables d'utiliser de telles armes, ce qui provoquerait une destruction mille fois plus vaste que les déplorables incendies des forêts brésiliennes.

Au cours de leurs débats, les actuels candidats à la Présidence des États-unis ont soutenu l'idée d'une internationalisation des réserves forestales du monde en échange d'un effacement de la dette. Commençons donc par utiliser cette dette pour s'assurer que tous les enfants du monde aient la possibilité de manger et d'aller à l'école. Internationalisons les enfants, en les traitant, où qu'ils naissent, comme un patrimoine qui mérite l'attention du monde entier. Davantage encore que l'Amazonie. Quand les dirigeants du monde traiteront les enfants pauvres du monde comme un Patrimoine de l'Humanité, ils ne les laisseront pas travailler alors qu'ils devraient aller à l'école ; ils ne les laisseront pas mourir alors qu'ils devraient vivre.

En tant qu'humaniste, j'accepte de défendre l'idée d'une internationalisation du monde. Mais tant que le monde me traitera comme un Brésilien, je lutterai pour que l'Amazonie soit à nous. Et seulement à nous ! » (**Cristovam BUARQUE**, texte repris par de nombreux journaux et sites web, après le *New York Times* du 2 novembre 2003).

[*Muito obrigada Senhor Ministro. – SC*]

## A FLEUR DE PRESSE

### Françafrique

**Reuters, Côte d'Ivoire** : pas d'enquête parlementaire française (citation par *Le Monde* du 20/01) : « La commission des affaires étrangères de l'Assemblée [nationale] a rejeté, mardi 18 janvier, une demande du groupe socialiste de création d'une commission d'enquête sur la situation en Côte d'Ivoire, a-t-on appris mardi. Le 6 novembre, deux jours après la mort de neuf militaires français tués à Bouaké dans un raid de l'aviation gouvernementale ivoirienne et la destruction par la France de la quasi-totalité de la flotte ivoirienne en guise de représailles. »

[*Les relations extérieures de la République (monarchique) française ne regardent pas le citoyen (ni donc ses élus) : l'exécutif (en fait l'Élysée) exécute (comme il l'entend, et parfois dans tous les sens du terme) et le législatif consent. Ce fonctionnement n'est pas inscrit dans la Constitution, il s'applique dans les faits. Il cessera de s'appliquer si les Français exigent de savoir ce qui est fait en leur nom, il ne changera pas d'un iota si les français continuent d'y consentir. Nos élus tiennent compte des exigences de leurs électeurs. Vous souhaitez savoir ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire ? Allez voir votre député et dites le lui ! – SC*]

### Grands Lacs

**www.obsac.com, Transition vers le chaos**, 31/12/2004 (Etienne Rusamira et Pierre Bigras) : « L'année 2004 se termine comme elle a commencée : bruits de bottes dans la partie est du pays, avec en arrière plan des manipulations de la part des acteurs politiques et de la société "si vile" installés à Kinshasa.

En ce qui concerne les élections prévues en juin 2005, il y a très peu de chances qu'elles puissent se tenir dans ce contexte de guerre larvée [...]. Il faut dire que la solution aux deux principales causes du conflit congolais ne sortira pas des urnes, et ce, quelle qu'en soit la date choisie. En effet, sans garanties de sécurité physique et juridique pour les minorités ethniques dans l'est du pays, et sans le désarmement des groupes armés rwandais opérant à partir du territoire congolais, il n'y a pas de paix durable possible en RDC.

Quant à l'actuelle transition [...], elle est bien mal partie. Premièrement, les faiblesses et les contradictions qui caractérisent les institutions de la transition ne peuvent pas conduire le pays vers un avenir meilleur. Deuxièmement, le contexte régional et international ne favorise pas une véritable réconciliation nationale au Congo. Plus concrètement, on fonce tout droit vers un mur et le choc frontal risque d'être encore une fois fatal pour la population congolaise.

[...] Il faudrait restructurer les institutions de la transition en cours, et impliquer dans ce processus un acteur important mais qui a été laissé de côté lors des "marchandages" de Pretoria. Ce dernier est maintenant courtois de tous les côtés par ceux-là mêmes qui avaient contribué à l'évincer : Tshi Tshi [Etienne Tshisekedi] devient soudainement incontournable dans le borbier actuel. [...]

Dans quelques jours un nouveau remaniement ministériel devrait intervenir pour remplacer les six ministres "voleurs". Reste à savoir si un simple remplacement d'individus va apporter des changements dans un système caractérisé par la corruption et la course effrénée à l'enrichissement personnel. À ce titre, le président Kabila donne un "exemple à suivre" : après seulement trois ans à la tête du pays, il est en train de devenir l'homme le

## Billets d'Afrique et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

### Abonnez-vous :

France : 20 €  Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.



plus riche du Congo (propriétaire de la deuxième compagnie d'avion, de plusieurs propriétés à l'étranger, sans oublier les avoirs qui dorment dans les caisses des paradis fiscaux), comme ce fut le cas avec le feu Mobutu.

D'autres changements importants devraient également intervenir au niveau des médias congolais. Le peuple congolais mérite mieux que le salmigondis haineux que diffuse la majorité de la presse [... qui] berne l'opinion publique congolaise en ce qui concerne les véritables enjeux auxquels est confronté la RDC. »

*[Depuis le 31/12, rien n'est venu démentir cette appréciation de la situation congolaise. Certes, les agressions rwandaises répétitives comportent elles aussi un arrière-plan de pillage en vue d'un enrichissement collectif et personnel de la nomenklatura de Kigali. Mais cette dimension ne peut se maintenir que parce qu'une partie importante de la classe politique congolaise, mettant le génocide de 1994 entre parenthèses, considère toujours l'antitutsisme le plus abject comme un levier de mobilisation, par médias de la haine interposés – des médias proches du clan Kabila. Dans la même ligne, elle considère avec la France que les milices génocidaires (FDLR) demeurent des alliés convenables dans la Realpolitik des Grands Lacs. Alors que si France que les milices génocidaires (FDLR) demeurent des alliés convenables dans la Realpolitik des Grands Lacs. Alors que si tout le monde se mettait à ...]*

couper les vivres aux « nazis tropicaux », le Rwanda n'aurait plus aucun prétexte à sa politique intrusive. Il pourrait s'employer à chercher une autre politique régionale, plus productive. — SC]

## L'horreur qui nous prend au visage

L'État français et le génocide au Rwanda

Coordonné par Laure Coret et François-Xavier Verschave

Karthala, 2 février 2005, 588 p., 32 €

En 1994 s'accomplissait au Rwanda le dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle. En trois mois, un million d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants étaient exterminés uniquement parce qu'ils étaient Tutsi. Il est vite apparu que la France était complice, de multiples manières. Elle a sciemment soutenu un régime raciste qui couvait l'idéologie et les forces du génocide, puis ces forces en train de commettre l'abomination, avant de favoriser leur repli et leurs préparatifs de « revanche ». Les voix qui dénonçaient en France ce sinistre scandale ont été vite étouffées par une chape de plomb politico-militaire et une désinformation incessante.

En 1998 cependant, les révélations du journaliste Patrick de Saint-Exupéry contraignaient une Mission d'information parlementaire à soulever le couvercle, mais pour conclure seulement à une « erreur » d'appréciation politique, en dépit du contenu même de son Rapport. Un ensemble d'associations et de citoyens ont estimé ne pas pouvoir laisser dans un tel déni la commémoration des dix ans du génocide. Ils ont organisé, du 22 au 26 mars 2004, une Commission d'Enquête Citoyenne (CEC), appuyée par plus de huit mille signatures. Cette semaine intense de travaux et de débats est retranscrite dans le présent ouvrage : rapports, documents (pour certains inédits), paroles d'experts, de rescapés et de bourreaux se prolongent dans les échanges de la Commission.

Les membres de la CEC, même ceux qui connaissaient très bien le sujet, ont été saisis d'effroi et de dégoût devant ce qui ressort d'un tel faisceau de preuves et d'informations : leur pays est inextricablement mêlé à un génocide. Réfléchissant, décidant et agissant comme si ce génocide n'était qu'un phénomène collatéral d'une guerre civile, les responsables civils et militaires de la France ont favorisé de fait son accomplissement. Notre pays ne veut toujours pas le savoir, ni assumer ses responsabilités, ni demander des comptes à ses plus hauts dirigeants.

Au printemps 2004, la CEC n'a pas été seule à relever cette évidence. Désormais, il y a deux attitudes incompatibles. Certains continueront de considérer que la raison d'État doit protéger le nœud politico-militaire engagé dans un génocide, dans le sillage d'une doctrine qui a des accointances avec tous les fascismes. Pour d'autres, la mémoire des victimes rwandaises, les leçons de ce génocide après celui des Juifs où l'État français s'était déjà trouvé compromis, la prévention de futurs crimes de masse, en Afrique ou ailleurs, l'avenir de la démocratie en France, imposent de faire la vérité et d'y restaurer des contre-pouvoirs. La lecture de ce livre peut contribuer à accroître le nombre des citoyens qui refusent l'intolérable.

Géraud de La Pradelle

## Imprescriptible

L'implication française dans le génocide tutsi portée devant les tribunaux

Les arènes, 2 février 2005, 188 p., 19,90 €

Le génocide et la complicité de génocide sont des crimes imprescriptibles. Quelle que soit leur nationalité ou leur niveau de responsabilité, aucune immunité n'en protège les auteurs. En 1994, la communauté internationale a reconnu le génocide tutsi comme l'un des trois génocides du XX<sup>e</sup> siècle. Cette décision met la France dans une position délicate.

Il est désormais avéré qu'entre 1991 et 1993, des soldats français ont formé, sur ordre, des Rwandais qui ont participé, en première ligne, à ce génocide. Pendant les massacres, l'armée française s'est portée à leur secours, leur permettant de poursuivre aussi longtemps que possible leur terrible besogne. Elle les a épaulés dans leur guerre contre le FPR avant de faciliter leur fuite au Zaïre. Depuis, les autorités françaises n'ont cessé de protéger leurs anciens alliés devenus génocidaires.

Ce livre appelle à la mise en cause, devant les juridictions françaises ou devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), d'hommes politiques placés au cœur de l'État, mais aussi de hauts fonctionnaires, d'officiers supérieurs ou de simples soldats, au titre de la participation directe ou de la complicité dans le génocide.

Au début de l'année 2005, les premières plaintes visant des Français ont été déposées à Paris. Ce livre explique pourquoi elles sont juridiquement fondées et comment elles peuvent prospérer. L'imprescriptibilité exclut tout échappatoire. Un jour, c'est inéluctable, les hommes qui ont rendu la République française complice du « crime des crimes » au Rwanda devront rendre des comptes. *Imprescriptible* marque la fin de leur impunité.

François-Xavier Verschave

## De la Françafrique à la mafrafrique

Éd. Tribord, octobre 2004, 3,00 €

Ce petit livre est tiré d'une conférence-débat de 3 heures avec des étudiants n'ayant aucune idée des thèmes abordés depuis 11 ans dans ces *Billets* : la Françafrique, la mondialisation de la criminalité économique et politique (paradis fiscaux, instrumentalisation de l'ethnisme et de la terreur), la revendication de biens publics mondiaux, etc. De style oral, avec à la fin une série de questions et de réponses, l'ouvrage permet une entrée aisée dans tous ces enjeux auxquels l'association Survie a résolu de se confronter.

**Directeur de la publication** : François-Xavier Verschave.

**Directeur de la rédaction** : Pierre Caminade.

**Secrétariat de rédaction** : Lila Chouli.

**Comité de rédaction** : Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Christian Loubier (CL), Sisulu Mandjou Sory (SMS), Victor Sègre (VS), Odile Tobner (OT).

**Ont aussi participé** : Jean-Baptiste Dzilan, alias Dimas Dzikodo, Alexandre Gélican (AG), Antoine Lecanut (AL), Louis Lessard (LL), François-Xavier Verschave (FXV).

**Abonnements** : Joseph Demeulemeester.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris –  
Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : février 2005 –  
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –  
Abonnement : 20€ (Étranger) : 25€ ; Faible revenu : 16€ –  
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –  
<http://www.survie-france.org> – [survie@wanadoo.fr](mailto:survie@wanadoo.fr)